

Les Post Hier N°3

 $m N^{\circ}35$ 2012-

2012-Semaine39

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Pré-Retraités CGT SAP 13 Syndicat des Activités Postales
55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+- Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.69.99
Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/

Sommaire

Page I ::

Pour une Europe sociale Je me joins à l'appel

Page 2 ::

Un constat:

Page 3 ::

Le traité européen Le moral des Français est au plus bas.

Les Mathématiques

Page 3 ::

Un Traité sans importance, Communiqué commun

Page 4 ::

La fin des Ambulants Sur mon agenda Prochaine Réunion

Je me joins à l'appel de la CGT

En m'adressant aux parlementaires français et en leur demandant de ne pas ratifier ce Traité et de mettre en œuvre le contrat social proposé par l'ensemble des confédérations européennes réunies au sein de la CES.

NOM PRENOM ADRESSE VILLE

9 octobre Pour «la défense de l'industrie et de l'emploi»
MANIFESTATION
11h
Pl. de la Joliette.
13002 Marseille

Pour une Europe Vraiment sociale, la CGT s'engage...

Le 1er janvier 2013, un nouveau traité, signé le 2 mars 2012 par 25 chefs d'états et de gouvernements européens, doit entrer en vigueur.

Avec la Confédération Européenne des Syndicats (CES), où siègent d'autres organisations syndicales françaises, nous sommes opposés à ce traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) au sein de l'Union économique et monétaire, autrement dénommé « pacte budgétaire ».

En effet, ce traité contraint les états à appliquer des politiques budgétaires ultra strictes, se traduisant par des diminutions des dépenses permanentes, par la baisse des prestations sociales aux citoyens (sûrement !), et sans doute quelques hausses d'impôts passagères et marginales pour les plus riches (peut-être...).

Alors que des politiques économiques coordonnées permettant la relance économique et favorisant l'emploi et le développement des services publics sont nécessaires.

Par ailleurs, ce traité préconise des mesures, ayant un impact sur la fixation et l'indexation des salaires, les processus de négociation collective, les régimes de retraites, les services de santé et les prestations sociales, mesures que nous contestons car elles menaceront les droits sociaux existants et entraveront des perspectives de nouvelles conquêtes sociales, ce que les thuriféraires* de ce traité se gardent bien de préciser! C'est pourquoi la CGT lance une pétition à l'adresse des parlementaires français pour ne pas ratifier ce Traité et pour mettre en oeuvre le contrat social proposé par l'ensemble des confédérations européennes réunies au sein de la CES. Signons la pétition : http://www.cgt.fr/article39575.html

*c'est le mot « Dico du mois »!

Dans la continuité, les Retraités manifesteront à Paris le 11 octobre (lire page 2) Les Post' Hier N° 35 Page 2

Un constat : la continuité plutôt que le changement espéré pour les retraités.

Depuis de nombreuses années, la majorité des personnes retraitées constate une dégradation régulière de leur condition de vie, en grande partie en raison des réformes rétrogrades adoptées depuis 1993. En conséquence, dès les premières années de la retraite, le niveau des retraites et des pensions est largement insuffisant et n'est pas actualisé en fonction de la hausse des prix des biens et des services indispensables (produits alimentaires, énergie, loyers, etc...). Comme l'ensemble des citoyens, mais dans une plus grande proportion, les retraité-es subissent les conséquences des reculs des prises en charge par l'assurance maladie, l'augmentation des mutuelles, les réductions des services publics et l'augmentation de leurs tarifs.

De manière urgente, la CGT revendique une forte augmentation du minimum vieillesse et, plus largement, de tous les minima sociaux. Plus fondamentalement, il s'agit de revenir sur les contre-réformes des retraites commencées en 1993 et qui sont par ailleurs une des causes du maintien d'un chômage de masse, en particulier celui des jeunes.

Nicolas Sarkozy avait annoncé en 2007, comme une de ses priorités, la mise en place d'une cinquième branche de la protection sociale. Malgré tous les colloques et les déclarations, particulièrement au cours du premier semestre 2011, elle a été « repoussée » à 2012 par François Fillon, en raison des « finances publiques exsangues ». Mais, on ne peut à la fois privilégier d'abord le sauvetage des banques et les cadeaux fiscaux aux plus riches et planifier un réel financement de l'Aide à l'autonomie des personnes fragilisées. Aujourd'hui, le nouveau gouvernement demeure silencieux sur cette nécessité sociale, et ses choix d'une politique fiscale et budgétaire inscrite dans un cadre libéral.

Il y a urgence à dégager des moyens financiers permettant de mieux financer à hauteur des besoins l'APA et les services d'aide à domicile afin de réduire les restes à charge des personnes et des familles.

A terme, il s'agit d'inscrire la prise en charge de l'aide à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale avec la garantie d'un droit universel assuré à 100%.

L'accès aux soins devrait et pourrait être un droit effectif pour tous en France, compte tenu de la richesse du pays. Ce n'est pas le cas, et ce droit est mis à mal par la hausse des dépenses de santé (dépassements d'honoraires, franchises médicales, augmentation des cotisations, etc). Ces difficultés ne sont pas propres aux retraité-es, mais elles atteignent plus particulièrement les personnes fragilisées par le handicap ou le vieillissement.

Il est inadmissible que des personnes, en France, aujourd'hui, renoncent à certains soins pour des raisons financières. La CGT revendique donc un meilleur financement de l'assurance maladie, qui passe notamment par l'amélioration des rentrées de cotisations (suppressions des cadeaux sociaux aux entreprises, augmentation des salaires, base des cotisations sociales, etc) et un contrôle réel et indépendant des professions pharmaceutiques et médicales qui prospèrent grâce au budget de la Sécurité sociale.

La Section syndicale CGT des Retraités de La Poste 13 rappelle que, tout en appelant à participer aux manifestations organisées partout en France (dont une à Marseille) par les organisations syndicales de retraités

le jeudi 11 octobre 2012

elle s'est inscrite pleinement dans l'Appel à une MANIFESTATION NATIONALE en organisant, avec l'USR (Union syndicale des Retraites) CGT13 un départ collectif 40 places sont réservées aux syndicats des postiers (La Poste-France Télécom-Financiers) Le financement est assuré par des versements au tiers : un de l'USR CGT13, le second du Syndicat départemental de La Poste et le troisième des bénéfices d'un loto qui sera organisé ultérieurement. Nous demandons d'autre part, une participation symbolique de 10€. Le fameux 4ème tiers !!!

OUI, je serais des vôtres le JEUDI 11 OCTOBRE 2012 Je réserve ma place dans le train pour Paris

NOM.....Prénom....

Je réserve :place(s) et je règle ma participation :x 10€ =

à l'ordre du Syndicat CGT La Poste13 (mentionnez Manif du 11/10/2012 au dos)

A retourner dans les plus brefs délais *

*(@mail et coup de fil téléphonique de remplacement au syndicat, acceptés)

Le traité européen aura des effets sur la vie quotidienne

S'il est adopté début octobre par le Parlement, le Pacte budgétaire européen aura de nombreuses conséquences sur notre vie quotidienne. Et c'est pour cela que notre section syndicale a pris l'initiative d'une Réunion d'Informations et d'explications pour ses syndiques le Jeudi 20/09/2012

Peu compréhensible, sans doute volontairement obscur. Les critiques à l'encontre du Pacte budgétaire européen et de son explication ont animes le salle où se pressaient une dizaine de camarades!

. "Le problème du jargon économique employé par les spécialistes pour convaincre le public de s'opposer au traité est également évoqué. Ce langage ne parle pas aux gens que je rencontre quand je vais militer!" témoigne un participant dans le public. « Pourtant, les gens n'attendent que cela, d'être informés », remarque une autre personne. Notre Secrétaire, qui dirige de mains de maitre cette réunion acquiesce et tente de décrypter les enjeux du nouveau traité européen et de la manifestation unitaire du 30 septembre ou plus de 35 organisations politiques, syndicales, associatives et citoyennes vont demander un référendum populaire sur la question.

Cette Europe anti-démocratique et antisociale à géométrie variable n'est plus possible!

Il s'agit d'un traité démocratique, qui confisquerait encore plus de pouvoirs décisionnaires aux parlements nationaux sur les questions budgétaires. Ce n'est pas un vrai pacte européen car il y a comme d'habitude une zone et des règles d'application incohérentes. Cette Europe à géométrie variable n'est plus possible!

Il faut essayer de mettre en lumière le plus possible les effets que ce traité aura sur la vie quotidienne des gens » et des difficultés croissantes à mener des politiques locales correcte, surtout dans le social. Avec ce traité, les collectivités verraient leurs dotations diminuer encore plus au nom de la fameuse règle d'or.

C'est une bataille idéologique, ce sont les droits des travailleurs et des citoyens qui sont en jeu, ainsi que tous nos services publics.

Beaucoup de pensionnés vivent avec une pension au bord du seuil de pauvreté du fait des pertes cumulées depuis des années. Devant l'urgence, il faut légiférer. Nous demandons un rattrapage du pouvoir d'achat pour tous, l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution des salaires, que le minimum des pensions soit porté au niveau du Smic, le rétablissement de la demi-part fiscale supprimée, le relèvement de la pension de reversion porté à 75 % de la pension initiale, et une vraie réforme des retraites qui mette à contribution les revenus financiers et qui donne 60 ans retraite à tous. L'obstacle, c'est le traité budgétaire européen, qui va conduire à des politiques drastiques dans tous les pays d'Europe.

Certes, la grande majorité des socialistes et la droite ayant décidé de voter pour ce traité signé sous Sarkozy, le texte est-il certain d'être accepté et lutte perdue d'ayance?

L'opposition à la Constitution européenne avait mis des mois à se former en 2005. Là, il reste quelques semaines à peine semaines, mais il faudra que le gouvernement tienne compte de la manif du sinon, la colère va encore monter d'un cran

Le moral des Français est au plus bas



Plus des deux tiers (68%) des Français se disent pessimistes pour leur avenir.

Ce chiffre approche le pic historique de pessimisme mesuré par le même institut en août 2005 (70%). "C'est la première fois que l'inquiétude est aussi vive en début de mandat présidentiel : en août 2002

et août 2007, après la réélection de Jacques Chirac et l'élection de Nicolas Sarkozy, respectivement 34% et 50% des Français se disaient inquiets pour eux et leurs enfants,

Le pessimisme (...) touche prioritairement les Français âgés de 65 ans et plus (74%),....

Les Mathématiques modernes!

Après une annonce a +7 %, l'augmentation du Gaz a été finalement fixée à 2%. Mais compte tenu que je l'ai déjà augmenté de 2% en juillet et que le paiement rétroactif de la facture du gel du prix du gaz qui s'étalera sur 18 mois à partir de décembre et coûtera environ de 38 euros pour un foyer se chauffant au gaz et de à 5,10 euros pour ceux qui n'utilisent le gaz que pour chauffer l'eau courante (soit 4.4% en moyenne). Que restera-t-il de mes 2.1% de hausse sur ma pension touché en ...mai 2012 ? (...en tout cas il reste rien de la promesse de Jean-Marc Ayrault au JT de TF1 le 4 juillet, de vouloir limiter la hausse du gaz et de l'électricité au niveau de l'inflation, soit autour de 2% sur un an

Les Post' Hier N°35

C'ÉTAIT AU SIÈCLE DERNIER!

La fin des ambulants

Le déclin commence aux lendemains de la Libération et la concurrence du réseau postal aérien - Air Bleu ou la Postale de nuit -.



Intérieur d'un Ambulant

Le dernier sursaut des ambulants concerne les TGV postaux qui, dès 1994, évoluent sur les Lignes à grande vitesse ; le tri a disparu et il ne reste plus dès lors que la fonction de transport du courrier.

Après un siècle et demi de bons et loyaux services, les services ambulants disparaissent avant la fin du XX e siècle.

Le dernier ambulant de Marseille quitta le quai de Saint Charles sous une pluie de pétards, salué par le Tut-Tut de la locomotive des cheminots, après une ultime intervention syndicale dans le dernier wagon et faillit envoyer votre serviteur au terminus de Lyon tant les adieux furent longs, poignants ...et arrosés!

Si les services ambulants restent compétitifs pendant les années 60, la création, dès 1974, des grands centres de tri mécanisés et automatiques signe la fin du service des ambulants ferroviaires. Quelques innovations voient tout de même le jour et, en 1979, huit rames automotrices postales (RAP) sont mises en service. En 1984, plus de 60 centres de tri fonctionnent et les premières lignes d'ambulants sont fermées. Le tri du courrier disparaît progressivement et en 1993, il reste à peine une dizaine de liaisons ferroviaires.



Réception du TGV postal le 21 juin 1984

Le musée postal des Anciens ambulants de la Poste est ouvert au n°70 de la rue Pierre-Cazeneuve-TOULOUSE), le mardi 14 heures à 17 heures, téléphone : 05 61 13 44 46



SUR MON AGENDA, J'ECRIS CES MOTS!

9 octobre Pour «la défense de l'industrie et de l'emploi».
 Manifestations dans toutes les grandes villes (Paris, Lyon, Bordeaux, etc.) A Marseille ,11h Place de la Joliette

11 octobre Avec les retraités de toutes professions, l' UCR appelle à un Rassemblement National à Paris

et on t's attend!

Réunion Mensuelle des Retraités-ées

Jeudi <u>4 oct 2012</u>

9 heures Syndicat CGT Retraités La Poste 13

> 55 av de ba Rose ba Brunette Bt ext D

13013 Marseille